

Projet PROFAPAN

PROfessionnalisation des Filières Agricoles Périurbaines d'Antananarivo Nord



Projet financé par
l'Union Européenne



Dans le cadre
du Programme ASA



Association
Intercoopération
Madagascar



Mis en œuvre par Agrisud International et
Association Intercoopération Madagascar



ITINERAIRE TECHNIQUE

Type de Culture: **CHOU**

Utilisateur : **Producteurs Leaders.**



CHOU- Itinéraire technique

Présentation

Vert, blanc ou rouge, le chou pommé regroupe différentes variétés au feuillage lisse et dense ou aux larges feuilles vertes nervurées. Le chou pommé se retrouve sur les étals en toute saison.

Famille : Brassicacées

Variétés :

- Marché de Copenhague
- Laniera
- Gafilo
- Primero F1 (rouge)
- Red bull F1 (rouge)

Conditions de mise en œuvre

Terrain : les sols les plus favorables sont de structure légère (limono-sableuse), profonds riches en matières organiques et minérales, surtout azote et soufre.

Intrants :

- Semence : 3 à 4 g
- Compost ou fumure organique : pépinière 8kg/m² et planche de culture : 450 kg/are



Rotation :

Le chou est une bonne tête d'assolement.

1. CALENDRIER CULTURAL

Cycle	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin
Saison sèche			récolte								semis	
Saison pluvieuse						semis				récolte		

CHOU - Itinéraire technique

1.1. Saison sèche

Caractéristiques :

Itinéraire traditionnel est le chou de contre saison sur rizière.
L'intérêt principal de ce cycle est la fertilisation résiduelle pour le riz qui suit.

Itinéraire :

Réaliser les pépinières de mai à juin
Récolter de septembre à novembre

Variétés préconisées : Marché de Copenhague, Laniera

1.2. Saison pluvieuse

Caractéristiques :

Cycle traditionnel sur tanety. Il est mené pendant la saison de pluie.
La principale contrainte est la pression des parasites et maladies. Il se fait avec peu d'arrosage notamment sur pépinière avant l'arrivée des pluies.

Itinéraire :

Réaliser les pépinières en décembre-janvier
Récolter de mai à juillet

Variétés préconisées : Gafilo, Primero F1, Red Bull F1 (rouge)

2. PREPARATION A LA MISE EN CULTURE

2.1 Choix des semences

Choisir les semences à utiliser suivant la forme de la pomme, la tolérance aux maladies, l'adaptation à la période de culture.
Il est toujours préférable d'utiliser des semences certifiées ou semences améliorées.

2.2. Pépinière

2.2.1. Préparation du sol

Faire un labour profond en enfouissant 8 kg de compost par 1 m²
Pulvériser les mottes
Bien affiner le lit de germination

CHOU - Itinéraire technique

2.2.2. Semis

Semis clair en ligne :

Ecartement : 10 cm entre lignes et 1-2 cm sur ligne

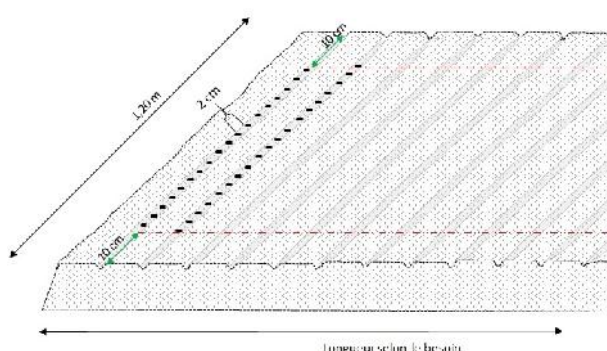
Profondeur : 1 cm

Enfouir et plomber avant arrosage

Recouvrir de paille ou d'herbe sèche

Levée 3 à 5 jours après semis

Durée de séjour en pépinière : environ 30 j



Noter que :

Le chou a un besoin plus important en potasse. Un apport supplémentaire sous forme de cendre est préconisé avant la formation des pommes.

✍ La largeur des planches est de 1,2 m maximum pour faciliter les divers entretiens sans marcher à l'intérieur

2.2.3. Entretien de la pépinière

Arroser régulièrement (ne pas laisser la pépinière manquer d'eau)

Enlever la paille dès la levée

Eclaircir si nécessaire en enlevant les plants chétifs

Sarcler manuellement, selon les besoins, et butter légèrement le collet des plants

3. CONDUITE DE LA CULTURE

3.1. Préparation du terrain

Le chou peut être cultivé sur les bas de pente ou rizière. De la nature de la parcelle dépendra son aménagement.

3.1.1. Préparation du sol

Assécher la rizière pendant au moins une semaine. Faire un labour profond avec enfouissement de 300 kg de fumier ou du compost bien décomposé pour 1 are
Herser pour pulvériser les mottes, affiner le sol.

3.1.2. Aménagement des rizières

Faire un canal de drainage périphérique pour éviter les passages permanents de l'eau dans la rizière (prévient le lessivage). Aménager des planches surélevées et préparer les poquets, avec un apport localisé de fumure organique à raison de 0.5 kg, selon les écartements entre lignes : 50-80 cm, entre plants : 50 cm

CHOU - Itinéraire technique

3.1.3. Aménagements des bas de pente

Aménager des planches creuses (saison sèche) ou surélevées (saison humide)

Aplanir et préparer les poquets, avec apport localisé de fumure organique à raison de 0.5 kg

3.2. Repiquage

Arroser la pépinière une heure avant arrachage

Replanter au stade 4-5 feuilles de préférence en fin d'après-midi

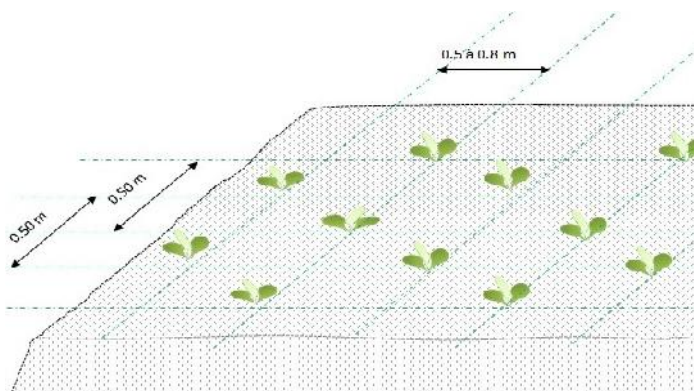
Trier les plants : éliminer les individus trop chétifs ou présentant des malformations

Faire une boue de fumier de ferme pulvérisé et d'argile, y plonger les racines des plants avant mise en terre

Replanter dans les poquets en faisant des trous suffisamment profonds : écartement entre lignes 50 cm, sur ligne 50 cm.

Mise en terre

Nombre de plants par are : 300 à 350 plants/are



Attention

Eviter que les racines se dessèchent et se courbent lors du repiquage.

Utiliser un plantoir pour ne pas abîmer les plants, bien tasser la terre autour du pied avec la main ou le plantoir
Arroser les plants

3.3. Entretien

Sarcler pour maintenir une parcelle propre

Biner superficiellement pour aérer le sol

Bien butter pour renforcer l'ancrage après binage

Arroser fréquemment et au pied le matin ou l'après-midi

CHOU- Itinéraire technique

4. ASPECTS PHYTOSANITAIRES

Ravageurs

Appellation paysanne	Nom scientifique	Symptômes	Prévention	Moyen de lutte
	Mouche du chou	Destruction du système racinaire et pourriture Trous causés par des larves sur les feuilles	Triage des plants lors du repiquage, rotation culturale	Traitement avec les insecticides
	Nématodes	Formation de tumeurs et chevelu racinaire		Incorporation de tagètes (mavoadala) na lantana (radriaka na voamason'omby) au lit de semences ou plantation comme bordure
	Charançon gallicole du chou	Dégâts sur les racines, le collet et la tige	Triage des plants	Incorporation d'insecticide (kaonsoda (consoude), taretra, voandelaka, nimo ou tephrosia) au lit de semences
Pyrale et teigne du chou	<i>Plutella</i>	Destruction des feuilles du centre	Triage des plants lors du repiquage, rotation culturale	Traitement avec les insecticides
	Pucerons	Crispations et jaunissement des feuilles du centre		

Maladies

Appellation paysanne	Nom scientifique	Symptômes	Prévention	Moyen de lutte
	Fonte de semis	Mort des plantules en pépinière		Traiter les semences
Pourriture grise	<i>Botrytis cinerea</i>	Développement d'un feutrage gris sur les feuilles ; pourriture sur plaies		Utilisation de fongicide
Hernie du chou		Formation de tumeurs sur racines, suivie de pourriture bactérienne	Utilisation de semences saines Apport modéré d'azote	Recours aux produits chimiques de synthèse
Nervation noire	<i>Xanthomonas campestris</i>	Lésion en V puis nécrose du système vasculaire	Utilisation de semences saines	
Viroses	Virus de la mosaïque du chou	Feuilles mosaïquées et nanification de la plante	Traitements anti-pucerons en pépinière Utilisation de semences saines	Utilisation de variété résistante Elimination et incinération des plants malades

CHOU- Itinéraire technique

Attention

En cas de traitement :

Bien respecter le dosage des produits.

Alterner les produits pour éviter la résistance des pathogènes

Respecter la durée d'attente avant récolte (en général , produits naturels : 3 jours et produits chimiques : 15 à 20 jours)

5. RECOLTE ET OPERATIONS DE RECOLTE

5.1 Récolte

La récolte se base sur la fermeté de la pomme, l'aspect et la couleur des feuilles (3-6 mois après repiquage selon les variétés). Récolter en un seul passage à la main.

Sectionner le plant juste au-dessous des feuilles protectrices.

Rendement : 400 kg/are

5.2 Conservation

Conservation dans un local

Choisir un local frais 5 à 10 °C ou un hangar bien aéré

Empiler les choux sur une palette. La hauteur ne doit pas dépasser 1,20m.

Vérifier périodiquement le tas en retirant les choux présentant des moisissures ou autres dégâts

Durée de conservation : plusieurs semaines

A NOTER

Qualité de la récolte :

Pomme bien ferme.

Feuilles sans traces d'attaque d'insectes ni de taches de maladies



AGRISUD INTERNATIONAL A MADAGASCAR

AGRISUD INTERNATIONAL est une Association française à but non lucratif et de bienfaisance. Elle accompagne les populations dans la création et le renforcement de très petites exploitations agricoles familiales durables, ancrées sur le marché local. Ces TPE (Très Petites Entreprises) génèrent des revenus, des emplois et de la valeur ajoutée locale tout en répondant aux besoins des marchés : des produits locaux pour des marchés locaux.

Le projet PROFAPAN fait partie intégrante du programme ASA. Il vise à renforcer et développer les systèmes de production des producteurs, à faciliter l'accès des produits alimentaires par une amélioration de la mise en marché et à consolider les organisations professionnelles dans les services qu'elles rendent à leurs membres.



ASSOCIATION INTERCOOPERATION MADAGASCAR

Créée en septembre 2004, AIM était initialement une association de droit malgache à but non lucratif. En 2015, après 10 ans d'existence, AIM mute en ONG et sa dénomination devient Action Intercoopération Madagascar.

Elle assure la mise en œuvre directe des projets et programmes de développement à Madagascar. L'ONG peut également assurer le rôle de gestionnaire de fonds.

AIM a déjà travaillé dans toute l'étendue du territoire national. Actuellement, elle intervient dans 6 régions, à savoir, Menabe, Androy, Amoron'i Mania, Analanjirofo, Atsimo Andrefana et Analamanga. La professionnalisation et la structuration des producteurs font partie intégrante de ses actions en matière de développement.



UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME ASA

Le programme d'Appui à l'Agro Sylviculture autour d'Antananarivo (ASA) est financé dans le cadre du 10ème Fonds Européen de Développement (Février 2014- Février 2019). L'Unité de Coordination du Programme se charge du suivi et de la mise en cohérence des 9 projets et des 5 filières, ainsi que de la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation.

Dans ce cadre, le programme ASA soutient le projet PROFAPAN œuvrant dans les filières maraîchage – arboriculture – poulet gasy.



Programme financé par l'Union Européenne

DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE A MADAGASCAR